



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

19 septembre 2008

Le 19 septembre 2008 à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 septembre 2008 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 33
Nombre de pouvoir : 2
Nombre de Votes : 35

M. Thierry DUCURTIL est nommé secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – Mme Claire BARNEOUD - M. Romain GRYSKA (représentant M. Jean SODE) – M. Rachid DJEFFAL – Mme Catherine VALDENAIRE – M. Philippe SEZANNE (représentant M. Philippe PELLORCE) – Mme Monique OLLAGNIER – M. Jean-François PEGUY – Mlle Karine ESCALIER – M. Jean-Pierre NARSAPA – Mme Nicole NUSBAUMER.

Commune de Cervières : M. Thierry DUCURTIL – M. Marc FAURE-BRAC

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ.

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Claudine FINE.

Commune de Monétier les Bains : M. Roger GUGLIELMETTI – Mme Béatrice KOEKKOEK

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

Commune de Néevache : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY.

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

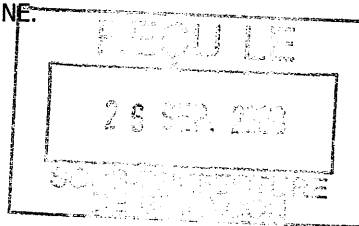
Commune de Villar d'Arène : M. Michel ALBERT (représentant M. Xavier CRET) - Mme Nicole MATHONNET.

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – M. François BOULANGER (représentant Mme Brigitte BOREL) – M. Christian BREMOND.

AVAIENT DONNE POUVOIR : Mme Corinne MEYER à M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC.
Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY

ETAIT EXCUSÉ : M. Pierre BOUVIER

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.



DELIBERATION N°2008-050 DU 19 SEPTEMBRE 2008

Rapporteur : M. le Président

**OBJET : FINANCES
BUDGET SUPPLEMENTAIRE / BUDGET « GENERAL »**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu la délibération n°1 du Conseil Communautaire du 18 février 2008, relative au vote du budget primitif 2008 du budget « Général »,

Vu la délibération n°2008-023-A du Conseil Communautaire du 30 juin 2008, relative au vote du Compte Administratif 2007 du budget « Général »,

Vu la délibération n°2008-049 de ce jour, relative à l'affectation du résultat d'exploitation 2007 du budget « Général » sur le budget de l'exercice 2008,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 9 septembre 2008,

Vu l'avis favorable de la Commission « Finances » en date du 12 septembre 2008,

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité d'établir un Budget Supplémentaire pour effectuer la reprise des résultats et l'intégration des crédits de report arrêtés lors du vote du Compte Administratif 2007,

Considérant la nécessité d'ajuster des crédits budgétaires ouverts lors du vote du budget primitif,

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité, moins une abstention,

DELIBERE

■ Approuve le vote du Budget Supplémentaire 2008 du budget « Général » de la Communauté de Communes du Briançonnais en section de fonctionnement et en section d'investissement par chapitre et par opération conformément à la réglementation, à la comptabilité M14, et à la maquette budgétaire ci-jointe.

■ Dit que ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes selon la répartition suivante ;

Section de fonctionnement :	1 206 565.66 €
Section d'investissement :	2 962 485.12 €

25 SEP. 2008

Date dépôt S.P. :

Date affichage :

26 SEP. 2008

Pour extrait conforme
Le Président,

Alain BAYROU.

